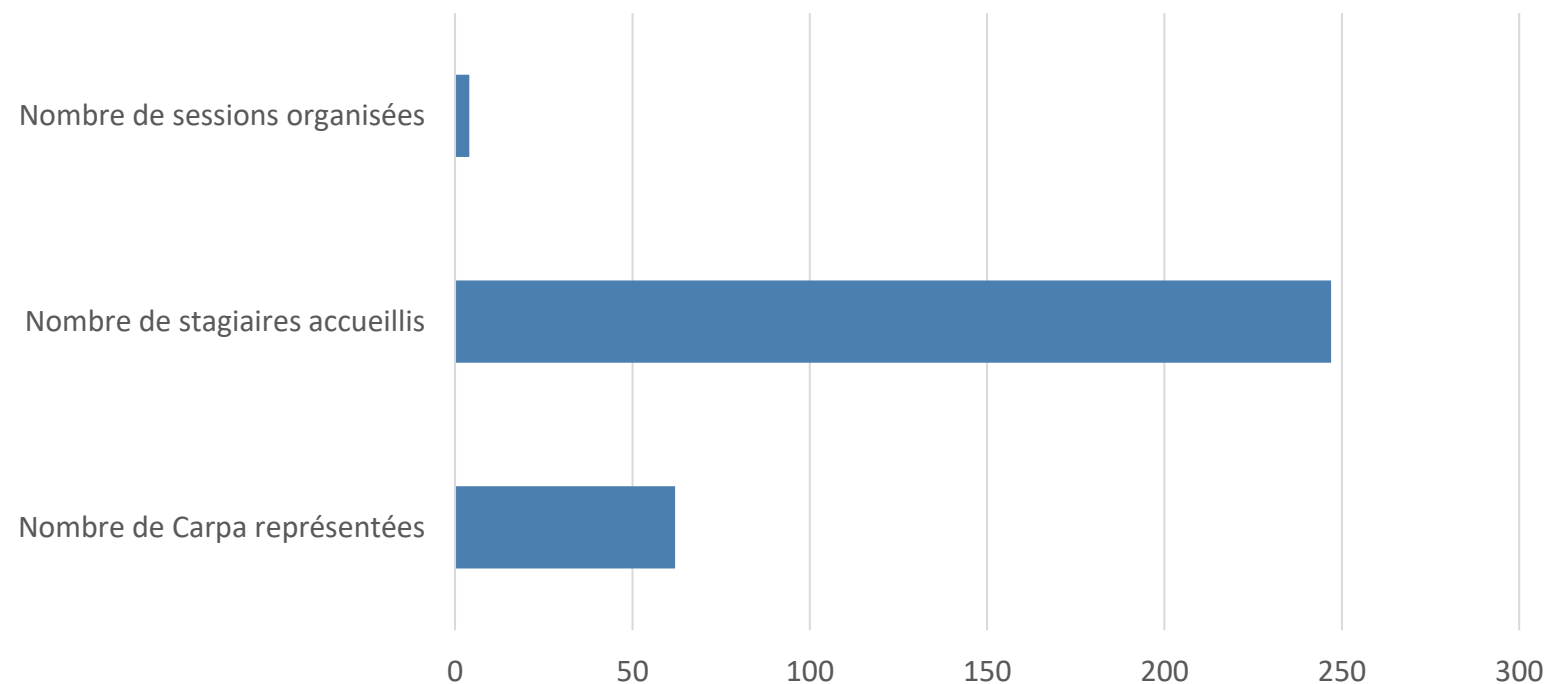


# Séminaires de Formations dispensées par l'Unca en 2024 pour le personnel des Carpa

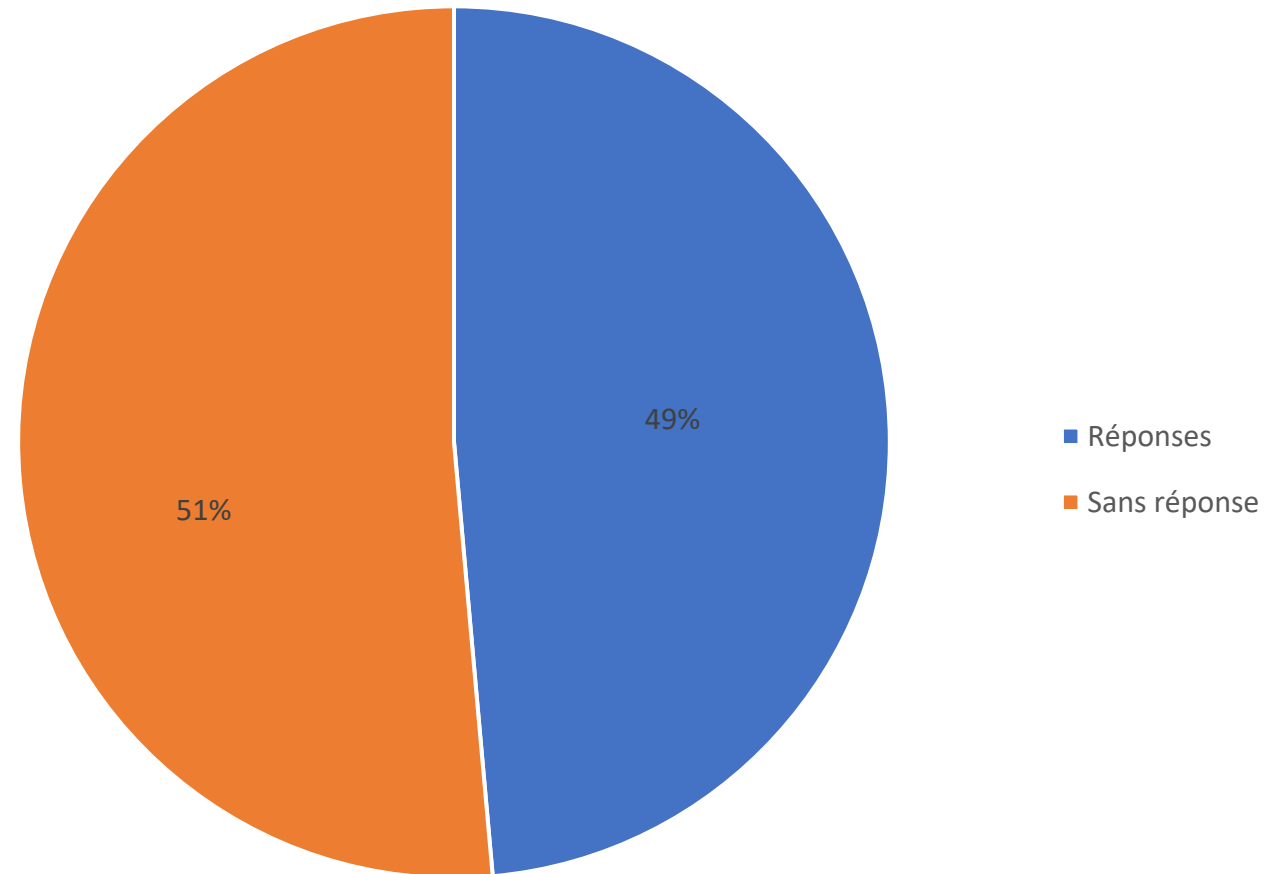
## Analyse des réponses au questionnaire de satisfaction

# PARTICIPATIONS

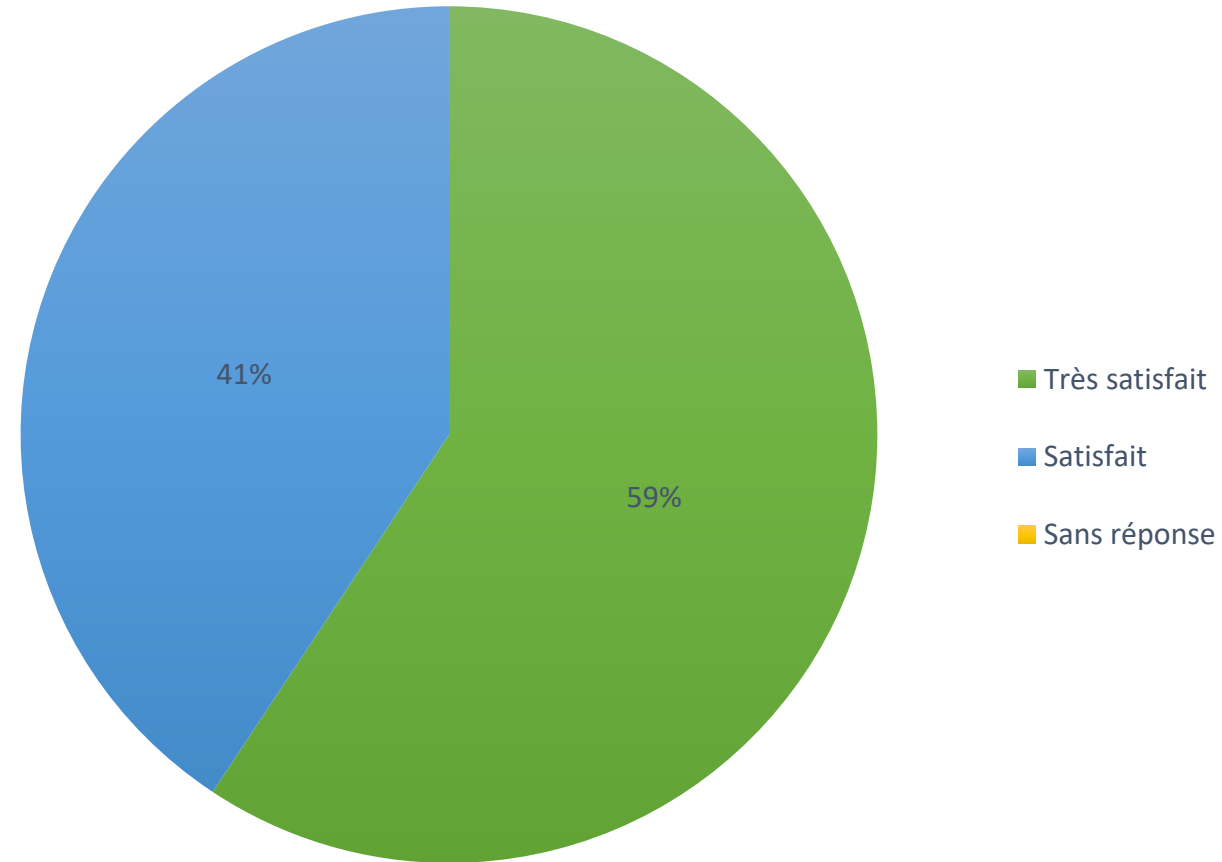
- **4 sessions de formation dispensées**
- **247 stagiaires accueillis**
- **62 Carpa représentées sur 102 :**



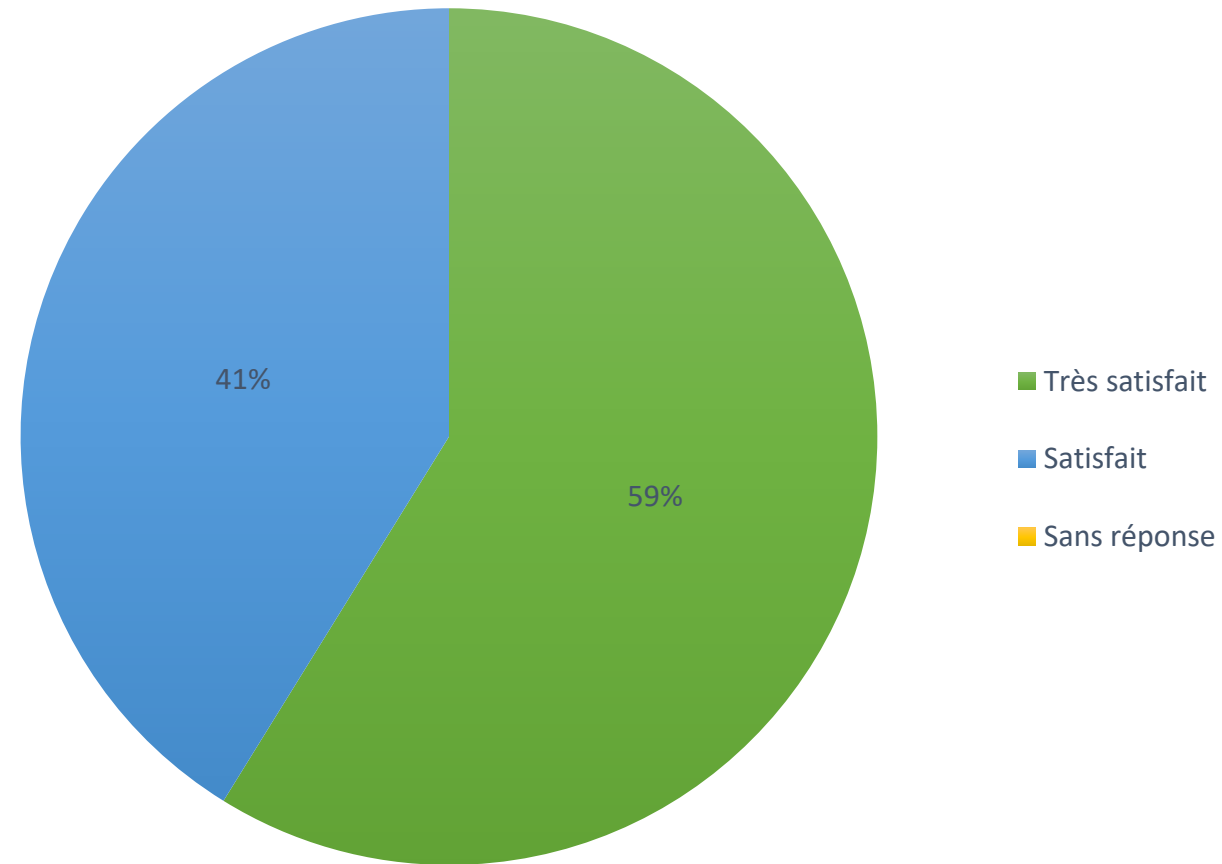
# REPONSES AU QUESTIONNAIRE D'EVALUATION



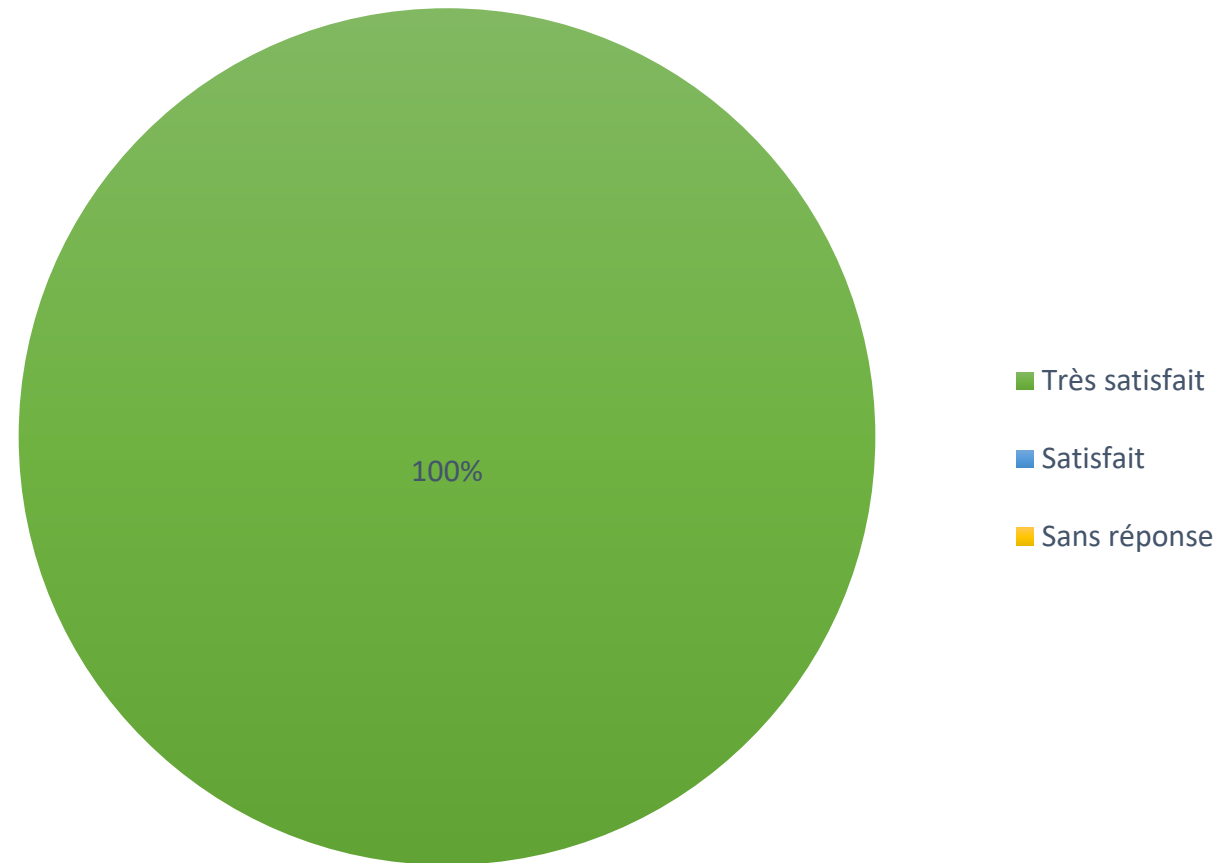
# 1) Comment évaluez-vous le respect du programme et des objectifs ?



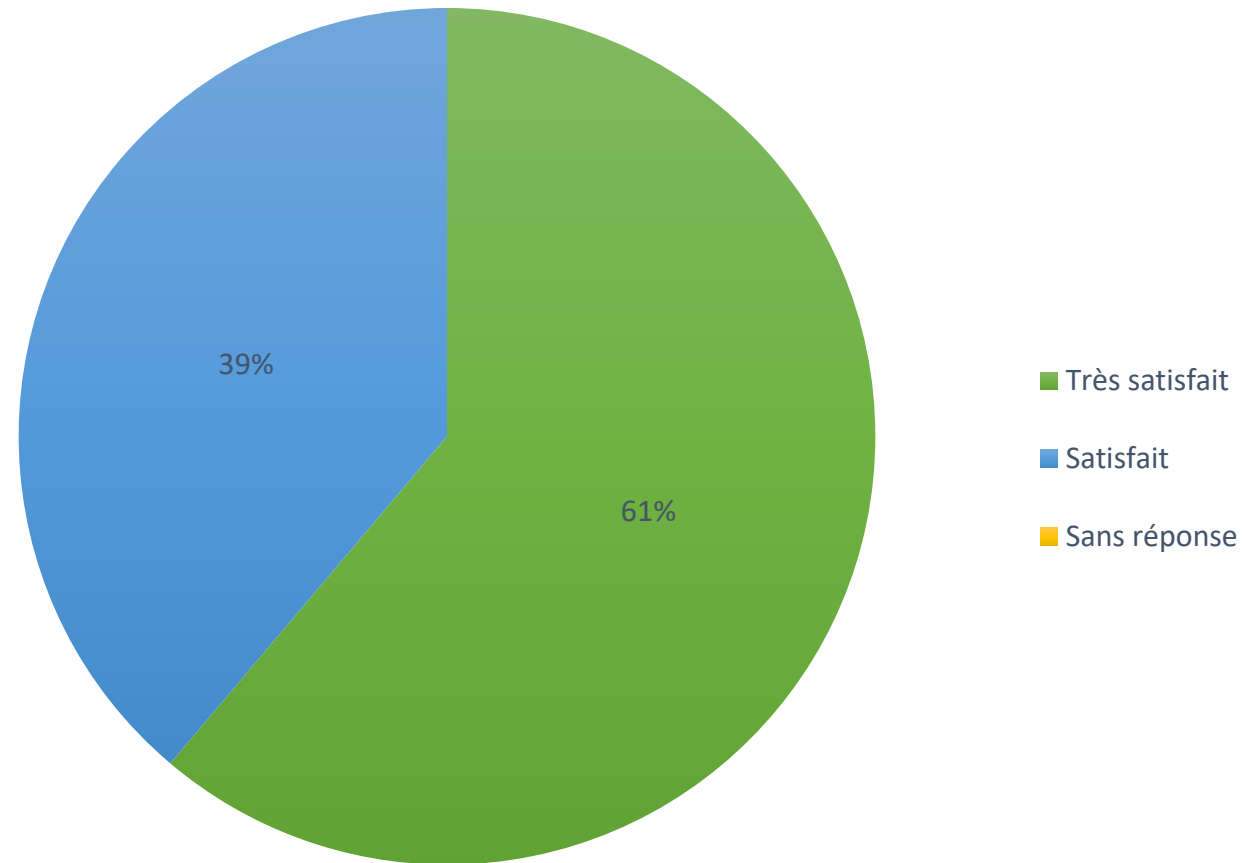
## 2) Le contenu de la formation correspondait-il à votre attente?



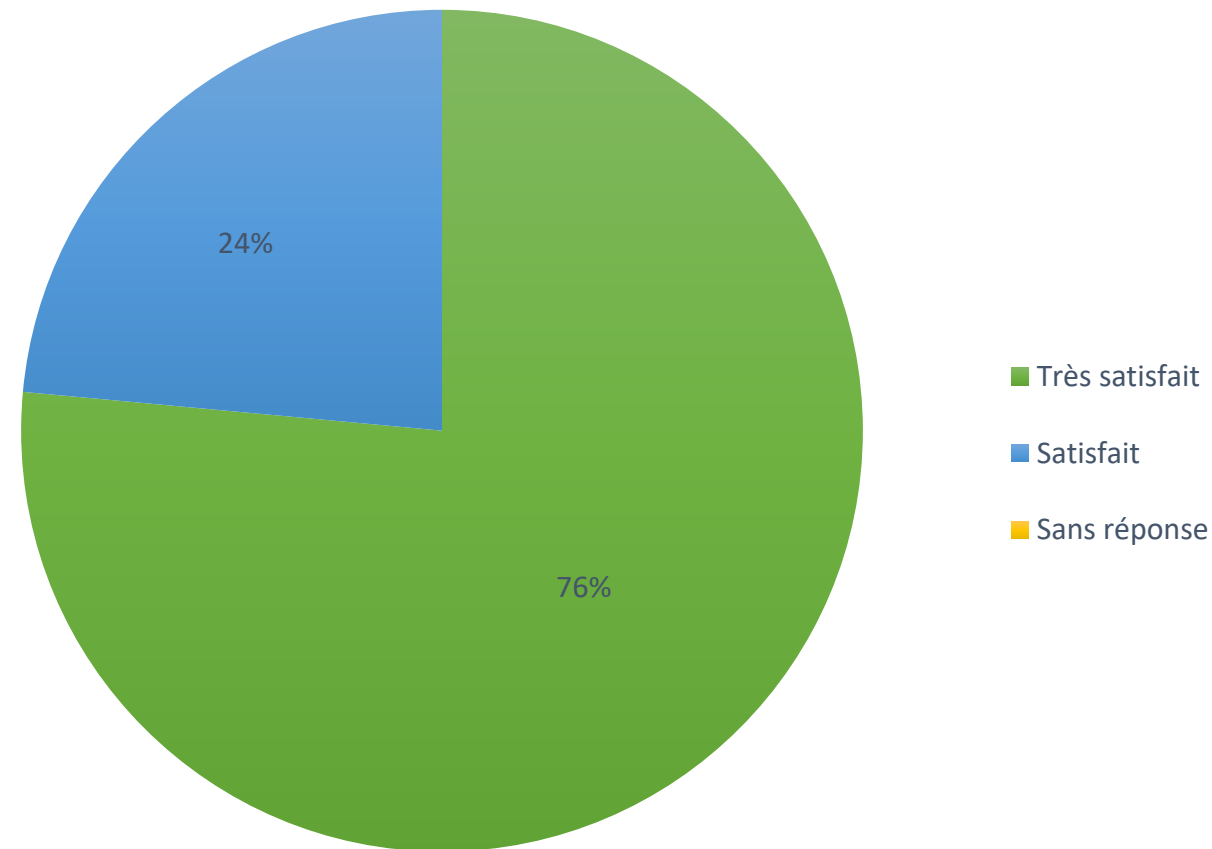
### 3) La pédagogie du formateur était-elle satisfaisante ?



## 4) La documentation fournie sur place était-elle suffisante ?

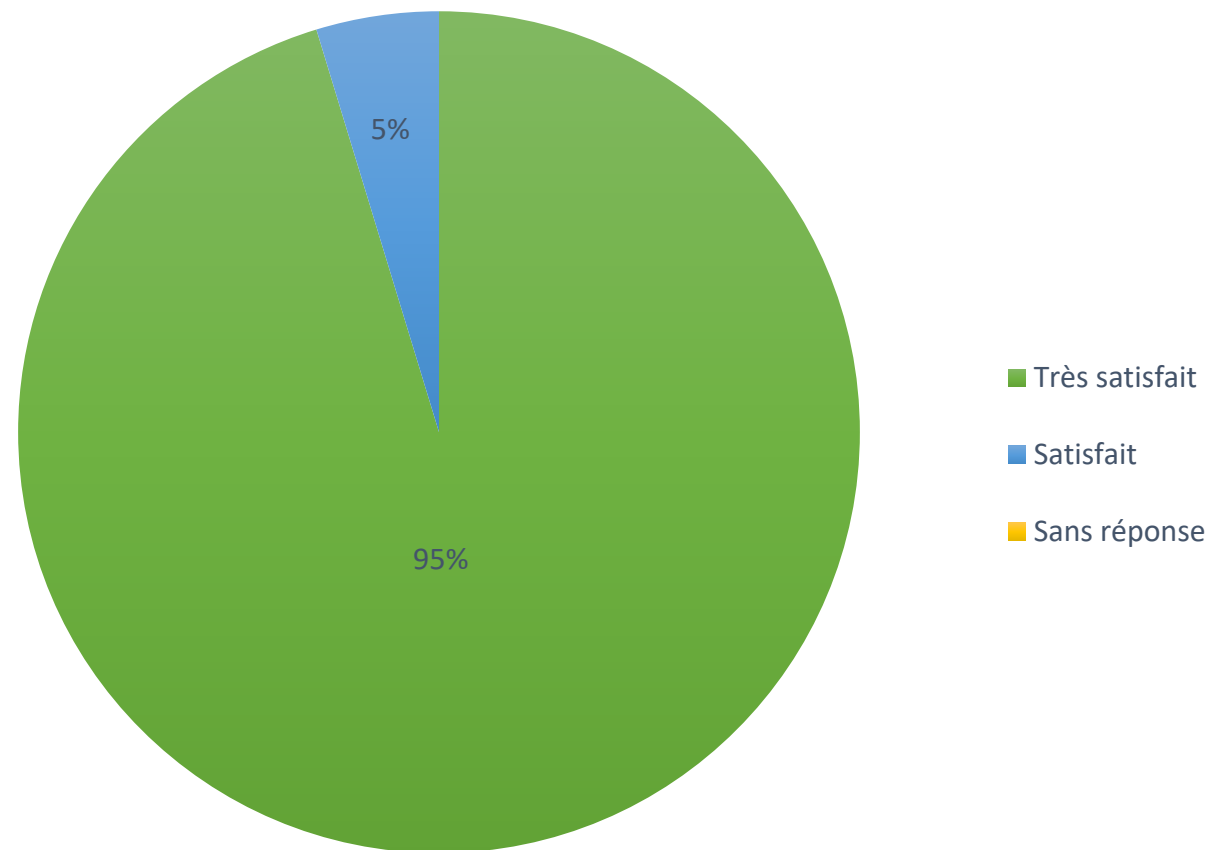


## 5) Le matériel pédagogique (équipements et supports) était-il satisfaisant ?

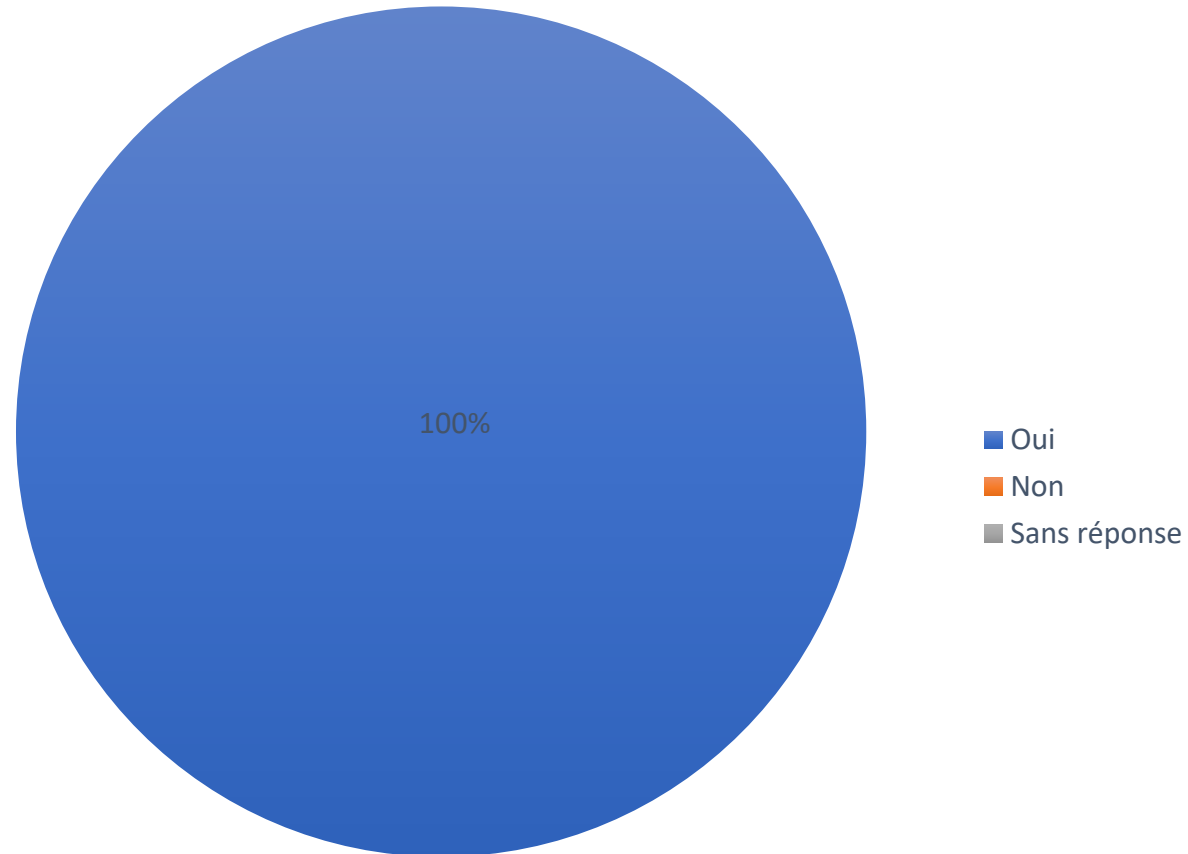




## 6) L'organisation matérielle sur place (confort de la salle, qualité des équipements) était-elle satisfaisante ?



## 7) Envisageriez-vous de participer à d'autres formations dispensées par l'Unca ?



# Réponses au questionnaire dévaluation par thème

## Aide Juridique / Maniements de Fonds

	AIDE JURIDIQUE	MANIEMENTS DE FONDS
<b>Question 1 :</b>	<i>Comment évaluez-vous le respect du programme et des objectifs ?</i>	
Très satisfait	67%	61%
Satisfait	33%	39%
Sans réponse		
<b>Question 2 :</b>	<i>Le contenu de la formation correspondait-il à votre attente ?</i>	
Très satisfait	66%	56%
Satisfait	32%	31%
Sans réponse	2%	13%
<b>Question 4 :</b>	<i>La documentation fournie sur place était-elle suffisante ?</i>	
Très satisfait	71%	57%
Satisfait	29%	40%
Sans réponse		3%
<b>Question 5 :</b>	<i>Le matériel pédagogique (équipements et supports) était-il satisfaisant ?</i>	
Très satisfait	90%	76%
Satisfait	10%	21%
Sans réponse		3%

# PROGRAMME – La Carpa et l’Aide Juridique

## Présentation de l’organigramme de l’Unca et du CNB

- Le Conseil national des barreaux – son organisation – la commission accès au droit
- L’Unca – son organisation – ses missions
- La participation de l’Unca au système d’information de la profession

## Présentation générale de l’aide juridique

- Le rappel des textes
- Les données chiffrées

## La gestion de fonds d’Etat par les Carpa

- Les dotations, la gestion des flux et des stocks
- La conformité des attestations de mission
- L’application de l’AJ garantie
  - Le rôle de l’ordre des avocats
  - Le rôle de la carpa
  - L’importance de l’attestation D105
  - Le recouvrement
  - Les points d’attestation
- La gestion de la convention locale relative à l’aide juridique
  - Le rôle de l’ordre des avocats
  - Le rôle de la carpa
  - Les points d’attention
- La gestion des provisions

## Les états à produire et les délais à respecter

- L’état liquidatif de la donation visée par l’article L 29
- L’état liquidatif et l’état récapitulatif de la dotation complémentaire visée par l’article D 89
- L’état récapitulatif des produits et des charges de gestion de service
- Le calendrier perpétuel

## Question d’actualité - prospective

- Point sur l’actualité des textes

## La gestion autour de l’aide juridique

- La gestion comptable spécifique
- L’extrait des délibérations visant les clés de répartition des charges
- Les mouvements dans la comptabilité générale de la Carpa
- Les relations avec la banque
- La mission du commissaire aux comptes
- La déclaration des honoraires

## Les outils à disposition

- Le Siaj
- Le portail [www.avocarpa.fr](http://www.avocarpa.fr)
- Les dépôts en ligne sur le site collaboratif du ministère de la Justice

## Les perspectives d’évolution

- Le développement de la Solution e-AJ
- Les relations avec le Siaj
- Les relations avec le Sadjav
- Les évolutions et discussions en cours
- La dématérialisation des imprimés attestant

## Questions / Réponses

# PROGRAMME – La Carpa, les Maniements de Fonds et Lbc-Ft

## Présentation de l'organisation de l'Unca et du CNB

- Le Conseil national des barreaux – son organisation – la commission accès au droit
- L'Unca – son organisation – ses missions
- La participation de l'Unca au système d'information de la profession

## Présentation générale des maniements de fonds Carpa

- Le rappel des textes et de la jurisprudence
- Les données chiffrées

## Les contrôles

- Les dispositions de l'article 8 de l'arrêté du 5 juillet 1996
- Les dispositions Lbc-Ft (lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme) du code monétaire et financier

## La prévention anti-blanchiment et anti-fraudes

- L'approche par les risques, Tracfin et le Gafi
- La prévention des fraudes en matière de cybercriminalité
- La typologie des sinistres – Notamment aux faux Iban
- Le piratage des boîtes aux lettres électroniques

## L'évaluation du risque

- L'établissement de la cartographie des risques

## La gestion de fonds de tiers

- Le compte d'attente du Gcmf
- Les rapprochements bancaires
- Les placements
- La mission du commissaire aux comptes
- Les séquestres
- Les assurances

## Les outils à disposition

- Les outils à disposition autour de [www.avocarpa.fr](http://www.avocarpa.fr) : iGcmf, accès au RBE, contrôle des Iban
- Le registre des bénéficiaires effectifs
- Le service de confrontation gels des avoirs
- Les Iban virtuels
- Les contrôles par le président et les administrateurs

## L'avenir de la gestion des maniements de fonds

- La solution e-MDF

## Questions / Réponses

## CONTACT

Union Nationale des Carpa  
169 rue de Rennes – 75006 Paris  
Téléphone : +33 (0)1 44 39 55 00

Adresse électronique : [unca@unca.fr](mailto:unca@unca.fr) – X : @UniondesCarpa  
Sites [www.carpafrance.org](http://www.carpafrance.org) – [www.unca.fr](http://www.unca.fr)